

Intérêts appliqués aux principaux comptes bancaires & comptes titres - Taux applicables à partir du 01/01/2017

## Compte à vue

taux débiteur:

Facilité de découvert (max 1215€) remboursable dans un délai de 3 mois <sup>1</sup> :	9,11%/an (9,50% TAEG <sup>2</sup> ) payable mensuellement
Dépassement <sup>3</sup> :	Taux débiteur: 10,02%/an payable mensuellement

Taux créditeur:

Solde en € < 2.500,00	0,00 % brut/an
Solde en € > 2.500,00	0,00 % brut/an

## Compte épargne Azur

taux d'intérêt:

Taux de base *: solde ≤ 1.000.000,00 €	0,10%/an
Taux de base*: solde > 1.000.000,00 €	0,05%/an
Prime de fidélité	0,10%/an

\* taux de base valable sur le montant total porté en compte. Les intérêts sont calculés sur base annuelle

## Compte épargne High Fidelity

taux d'intérêt:

Taux de base *: solde ≤ 1.000.000,00 €	0,05%/an
Taux de base*: solde > 1.000.000,00 €	0,05%/an
Prime de fidélité	0,20%/an

\* taux de base valable sur le montant total porté en compte. Les intérêts sont calculés sur base annuelle

## Compte-titres

taux débiteur:

Dépassement <sup>4</sup>	Taux débiteur: 10,02%/an payable mensuellement
--------------------------	--

taux créditeur:

Solde en €/ \$	0,00% brut/an
----------------	---------------

<sup>1</sup> Sur demande. Le document "Formulaire de demande de facilité de découvert remboursable dans un délai de maximum 3 mois" est disponible dans le Document centre sur [www.keytradebank.be](http://www.keytradebank.be) dans la rubrique "Crédit"

<sup>2</sup> Pour exprimer le coût total du crédit pour le consommateur, on utilise le TAEG, c'est-à-dire le Taux Annuel Effectif Global. Grâce à une formule mathématique, en principe tous les frais, (comme par exemple les frais de dossier, les frais de gestion, les commissions pour les intermédiaires de crédit, les frais de carte de crédit, les frais d'assurance, ...) et intérêts que vous devez payer pour effectivement disposer du crédit, sont traduits dans un pourcentage.

<sup>3</sup> Si vous avez une facilité de découvert, les taux d'intérêt s'appliqueront quand vous avez un solde débiteur de plus de 1.215€ ou lorsque vous ne réglez pas votre débit dans les 3 mois. Si vous ne demandez pas une facilité de découvert, le tarif du dépassement sera immédiatement applicable pour chaque solde débiteur. Les intérêts débiteurs sont calculés, sur le montant du dépassement, selon la méthode nominale, au jour le jour et sur la base d'une année de 365 jours, le jour du dépassement étant compris dans le calcul des intérêts.

<sup>4</sup> Le tarif du dépassement sera immédiatement applicable pour chaque solde débiteur. Les intérêts débiteurs sont calculés, sur le montant du dépassement, selon la méthode nominale, au jour le jour et sur la base d'une année de 365 jours, le jour du dépassement étant compris dans le calcul des intérêts